

**Motion communale
relative au changement de nom des gares de la commune de Durbuy
et l'instauration d'un ticket SNCB « Zone Durbuy ».**

Lorsqu'en juin 2016, la gare de Jemelle a été rebaptisée Rochefort-Jemelle, les arguments du ministre fédéral de la Mobilité, François Bellot, étaient les suivants : "réfléter l'importance touristique grandissante prise par la commune de Rochefort et afficher la réalité économique et touristique de toute la région de manière plus lisible".

Or, la ville de Durbuy n'a plus rien à prouver en matière d'attractivité touristique : elle est de loin la première destination touristique en Wallonie. En saison, la population temporaire de la commune fait plus que doubler pour atteindre peut atteindre près de 30 000 personnes. Ce succès est lié au patrimoine naturel et culturel des villages de la commune, à la qualité du paysage et à une infrastructure d'accueil en constante mutation (restaurants, hôtels, campings, centre de tourisme social, gîtes et chambres d'hôtes).

Si la commune a deux gares (Barvaux et Bomal) et une ancienne halte (Biron), aucune ne fait référence à la ville-commune de Durbuy. Ce qui est regrettable en termes d'image et de rayonnement économique et touristique de la ville mais aussi -et surtout- en termes d'accessibilité en train.

Par ailleurs, les deux gares, liées à celles de Hotton-Melreux, Sy et Hamoir, pourraient constituer une "Zone Durbuy", permettant aux habitants d'avoir un recours plus spontané au train.

Considérant qu'aucune gare de la commune de Durbuy ne fait référence à celle-ci ;

Considérant que la commune de Durbuy est la première destination en Wallonie ;

Considérant que le rayonnement économique et touristique pourrait encore être accentué par des gares renommées Durbuy- Barvaux et Durbuy-Bomal ;

Considérant que la mention Durbuy contribuerait à une meilleure lisibilité pour le voyageur et par conséquent une meilleure attractivité en train pour la ville ;

Considérant les conséquences de la crise Covid-19 et la volonté des belges de revenir vers un tourisme local et durable ;

Considérant la volonté du gouvernement fédéral d'offrir un rail pass de 10 trajets à tous les belges pour leur redonner, suite à la crise sanitaire, le goût des transports en commun ;

Considérant que l'occasion se présente de solliciter également la mise en œuvre d'un ticket SNCB « Zone Durbuy », favorable à l'utilisation du train local par les citoyens de Durbuy et des communes avoisinantes ;

Le Conseil communal de Durbuy, réuni le lundi 29 juin 2020, décide :

d'interpeller le Ministre de la mobilité, chargé de skeyes et de la Société nationale des chemins de fer belges afin de rebaptiser les noms des gares de la commune par Durbuy- Barvaux et Durbuy-Bomal et d'instaurer un ticket SNCB « Zone DURBUY »